

**Zeitschrift:** Générations  
**Herausgeber:** Générations, société coopérative, sans but lucratif  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** 110

**Rubrik:** Le courrier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Quelle est votre chanson préférée ?

Ma chanson préférée est *Nights in White Satin* des Moody Blues. C'est sur cette chanson que j'ai connu mon futur mari. J'avais 16 ans. Malheureusement, il est décédé prématurément à l'âge de 50 ans, mais il m'a laissé deux merveilleuses filles et j'ai maintenant trois petits-enfants.

Monique Brasey, La Chaux-de-Fonds



générations et Payot Libraire ont le plaisir d'offrir à

**IRÈNE HÄLFIGER**

un bon cadeau d'une valeur de 30 fr. à faire valoir dans toutes les librairies Payot et tous les magasins Nature & Découvertes de Suisse, pour son courrier paru dans notre numéro.

Ecrivez-nous à générations, Courrier des lecteurs, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne ou [courrier@generations-plus.ch](mailto:courrier@generations-plus.ch)

LA QUESTION DU MOIS (lire page 19)

**Faut-il une meilleure protection légale des travailleurs âgés ?**

## VOUS AVEZ LA PAROLE

A propos de *Je ne décroche plus!* g108

### SOYEZ GENTILS AVEC LES DÉMARCHEURS!

Mesdames et messieurs qui ne décrochez pas, vous ne faites que prolonger le problème. L'employé insistera et vous continuerez d'être importunés. Alors qu'un simple « Non merci ! » permet de régler l'affaire très simplement. Et, parfois, vous verrez que ces personnes qui vous appellent sont des êtres humains... qui n'ont pas forcément eu le choix de faire ce travail et qui ont besoin de ce salaire pour nourrir leur famille. Votre temps est précieux, mais la gentillesse l'est encore plus. Et, si vraiment vous êtes réfractaires à tout contact humain, même par l'inoffensif téléphone, rendez-vous sur le site <http://migraweb.ch/themen/konsum/unerwuenschte-werbung/> pour trouver tous les conseils afin de tenir les démarcheurs de tous genres à distance.

Sandra Di Matteo, Prilly

A propos des articles sur le climat g108

### DES CROISIÈRES POLLUANTES

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt vos excellents articles sur le changement climatique. Malheureusement, je trouve particulièrement déplorable de faire des croisières, alors qu'il est reconnu que les navires sont les plus gros pollueurs de la planète!

Daniel Magnenat, Renens

## UN MONDE PEU RECONNU

Je souhaiterais reprendre une phrase exprimée par M. Piccard: « Les cinq générations précédentes se sont comportées comme des égoïstes imprévoyants »... Si je compte juste, cinq générations, cela représente 100 ans. Les comportements destructeurs auraient commencé en 1918 (fin de la Première Guerre mondiale)... De 1946 à environ 1960, j'ai grandi et évolué dans un environnement sans voiture, ni chambre de bain ni frigo. Mon entourage (famille et connaissances) travaillait la terre avec respect et amour. C'était un monde de l'ombre peu reconnu et non destructeur. Il nous a tous nourris.

Quel regard et quelle protection avons-nous aujourd'hui sur ce monde de l'ombre? Je crains pour son avenir.

Françoise Favez, Crissier

A propos de *Faut-il éteindre l'éclairage public pendant la nuit?* g108

### LES NUITS D'AVANT 1950

J'ai acheté le journal du mois de janvier et un article m'a particulièrement étonné: Faut-il éteindre l'éclairage public durant la nuit? Monsieur Nicolas Savoy écrit que, en hiver, la nuit tombe vite et que les écoliers et les aînés ne se sentent plus en sécurité. Depuis quand écoliers et aînés se promènent-ils avant 5 heures du matin et après 23 heures. C'est vraiment ridicule de prendre ce fait comme argument pour rallumer les éclairages. Pour la faune et même pour nous, les humains, ce serait vraiment une bonne chose de recréer la nuit comme avant 1950!

J'ai 80 ans et je sors encore beaucoup le soir et cela ne me gênera nullement, le jour où ils éteindront enfin tous ces lampadaires dans le Val-de-Ruz.

Edwige Soguel, Cernier (NE)

A propos de *générations*

### LA SURPRISE D'UNE AMIE

Je viens de fêter mes 90 ans. Que de gentils messages dans mon courrier et une génieuse surprise de la part d'une amie: un abonnement à votre journal, générations. Le numéro de janvier est super. Je me réjouis déjà du prochain.

Irène Hälfiger, Sion